

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE && RÈGLEMENT INTÉRIEUR et de SÉCURITÉ

1. DÉSIGNATION

ZONE LASER NANTES est le nom commercial et d'enseigne de SAS LASER NANTES, SIRET N° 824 781 702 00025 dont le siège social est situé au 1 Bd de Chantenay, 44100 Nantes – France.

ZONELASERNANTES.FR est le site internet. LASER NANTES est propriétaire du nom de domaine déposé et protégé.

Le CLIENT désigne la société, association, groupement ou consort ou le particulier qui désire participer ou passer une réservation de prestation qui tient lieu de commande à ZONE LASER NANTES.

2. CONFIDENTIALITÉ

Tous les documents, photos, pris sur le site de ZONE LASER NANTES demeurent notre propriété et ne peuvent faire l'objet que d'un usage privé du CLIENT apparaissant sur ces photos / documents et par conséquent ne peuvent pas être communiqués à des tiers professionnels ou utilisés sous quelque motif que ces derniers, sans accord préalable de ZONE LASER NANTES.

3. RÉSERVATION / DÉROULEMENT DES SESSIONS DE « LASER GAME »

Toute réservation sera confirmée par mail de ZONELASERNANTES.FR ou par ZONE LASER NANTES par tout moyen.

Pour les privatisations totales, un devis signé engage le client au règlement total de la prestation même en cas de rétractation par celui-ci.

La réservation donne droit à une priorité de passage pour les sessions de « laser game » et à un horaire prédéfinie entre nos services et le CLIENT, l'horaire est donc garanti, sauf en cas de retard indépendant de notre volonté ou en cas de force majeure.

Le jour et l'heure d'arrivée vous sont précisées par tout moyen, votre arrivée dans les lieux devra se faire donc 15 minutes au minimum avant l'heure de la prestation.

En effet, la prestation ou session de « laser game » est programmée à l'avance, et, les participants doivent être présents à l'appel du nom d'Equipe/Groupe/Personne donné par le client et enregistré par ZONE LASER NANTES dans le planning des réservations / sessions de laser game.

Aucun report ni remboursement ou avoir, ni compensation ne pourra avoir lieu en cas d'absence ou retard dudit groupe ou personnes, lors du lancement de la session qui est donc considérée comme exécutée par le CLIENT s'il ne se présente pas.

Les sessions de Jeu sont faites à concurrence de 30 personnes maximum de tout âge, et de taille au minimum de 1,20m.

En cas de perturbations par le client, créant du retard dans les sessions suivantes, 300€ ttc par tranche de 20 minutes seront facturés au client à l'origine du retard.

Il ne saurait être question pour le CLIENT de choisir avec qui il souhaite jouer ou ne pas jouer sauf en cas de privatisation totale du lieu ou partielle (aire de jeu uniquement)

Les réservations ne sont valables que si elles sont confirmées par ZONE LASER NANTES par tout moyen, en fonction notamment des disponibilités.

Les réservations sont au nombre de personnes et parties ou prestations réservées.

Elles ne sont pas modifiables à la baisse en nombre de personnes et de parties.

En cas de retard indépendant de notre volonté et supérieur à 2H de l'heure de prestation réservée, le

CLIENT est en droit de réclamer un avoir intégral de la prestation.

Toute réservation ou commande de prestation, entraîne également l'acceptation sans aucune réserve par le CLIENT des Conditions Générales de Vente et du REGLEMENT INTERIEUR ET DE SECURITE.

4. ANNULATION

En cas d'annulation par le client le montant de la prestation totale sera acquis définitivement par la société ZONE LASER NANTES.

En ce qui concerne les prestations aux entreprises, groupes, associations, professionnels, les annulations peuvent être faites par ces derniers, le montant de la prestation totale sera acquis définitivement par la société ZONE LASER NANTES.

Toute annulation par le CLIENT, pour être prise en compte, devra être confirmée en retour par ZONE LASER NANTES.

ZONE LASER NANTES se réserve la possibilité d'annuler la prestation à tout moment avant la date de réservation en cas de force majeure. Aucune compensation financière ne sera due par ZONE LASER NANTES.

5. MODIFICATIONS

Toute modification à la hausse relative au nombre de participants doit être confirmée et réservée à ZONE LASER NANTES par le site <http://www.zonelaser Nantes.fr>, par mail ou par téléphone avant la date de la prestation.

La modification du Client, pour être prise en compte, devra être confirmée en retour par ZONE LASER NANTES suivant les disponibilités. En cas d'infériorité le nombre de participants, sessions, prestations réservées seront facturés tels qu'à la commande, aucun remboursement ni avoir, ni report ne pourra avoir lieu.

Les réservations réglées et confirmées sont données à une date et heure prédéterminée et précise, au

nombre de personnes, prestations de services et sessions réservées. Elles ne sauraient être modifiées par le CLIENT sauf accord de ZONE LASER NANTES.

6. PRIX – FACTURATION – PAIEMENT

Pour les privatisations totales notamment et pour les professionnels/entreprises, si un devis ou une offre de prix a été établi, la facture finale de la prestation sera égale au montant du devis signé entre ZONE LASER NANTES et le CLIENT.

Le montant total de la prestation peut être payé à l'avance et au comptant par le CLIENT, à la commande, toute commande engageant le client, la somme globale sera due dans sa totalité même en cas d'annulation par celui-ci.

Le règlement total s'entend la somme totale reçue sur le compte bancaire de ZONE LASER NANTES, les virements en envoi de chèque étant soumis aux délais bancaires et postaux.

Les prix dégressifs affichés sur le site www.zonelaser Nantes.fr et sur place, sont par personne et pour une exécution dans la journée exécutée par la même personne.

Une preuve de virement ne constitue pas le règlement de la prestation dû au délai de valeur et d'exécution des banques émettrices.

7. ASSURANCES — Vols — Détérioration – Responsabilité civile

La société ne pourra en aucun cas être tenue responsable de la disparition éventuelle d'objets laissés sur le site où se déroule la prestation. Toutes les détériorations et / ou les disparitions de matériel subies par la société ZONE LASER NANTES et commises par les participants pendant une prestation seront facturées au CLIENT (à titre d'exemple : 3000.00 € le plastron et 300.00 € le pistolet) et devront être réglées avant le départ des participants, sauf accord express de ZONE LASER NANTES.

ZONE LASER NANTES se réserve le droit de refuser le jeu et d'expulser tout contrevenant arrivant en état d'ébriété ou ne faisant pas bon usage du matériel et ne se soumettant pas au respect des règles de sécurité ci-inclus édicté lors du briefing avant la session de jeu, notamment, qu'il est interdit durant les sessions de « laser game » de courir, d'avoir des contacts physiques, de ramper au sol, d'escalader les parois du labyrinthe, d'enlever son gilet pendant la session de « laser game ».

ZONE LASER NANTES se réserve le droit de demander une caution avant toute utilisation du matériel et ce avant toute prestation, si elle ne le fait pas au départ elle peut vous réclamer de payer les dommages aux équipements et matériel sur-le-champ si elle juge que vous avez détérioré son matériel ou ses équipements ou en enfreignant les règles de sécurité et d'utilisation au ZONELASERNANTES.

8. RÈGLEMENT INTÉRIEUR ET DE SÉCURITÉ

ZONE LASER NANTES interdit toute utilisation des Jeux d'arcades et autre Baby Foot dans la salle d'accueil sans avoir mis de pièces de monnaie pour y jouer. Toute dégradation volontaire de matériel ou d'infrastructure, mobilier, donnera lieu à un paiement immédiat ou à défaut à des poursuites judiciaires.

ZONE LASER NANTES étant débit de boissons et snack, interdit toutes consommations personnelles (boisson, nourriture) dans l'enceinte de son établissement.

ZONE LASER NANTES vous informe qu'une personne arrivant en état d'ébriété donnera lieu à une exclusion immédiate.

Tout mineur de moins de 13 ans déclare être accompagné d'un adulte pour avoir accès.

ZONE LASER NANTES vous informe des règles du jeu avant les parties et notamment des règles de sécurité. Par conséquent elle ne saurait être responsable en cas de blessures par non respect de ces règles élémentaires de sécurité, ou d'utilisation non appropriée du matériel.

D'autre part, ZONE LASER NANTES se dégage de toute responsabilité vis-à-vis des personnes atteintes de pathologie telle qu'insuffisance respiratoire, port d'un pace maker, asthme, épilepsie ainsi que des femmes enceintes. Une condition physique normale est conseillée à la pratique de ce loisir qui n'est en aucun cas un sport.

ZONE LASER NANTES dégage toute responsabilité en cas de blessures dues au non respect des règles de sécurité.

Par exemple, si deux tiers se rencontrent et se blessent entre eux, les responsabilités civiles de chaque tiers devront être mises en œuvre et nullement celle de ZONE LASER NANTES.

ZONE LASER NANTES utilise des caméras de surveillance, pour veiller à la sécurité de ses CLIENTS dans l'entière enceinte de l'établissement, surveillance signalée conformément à la réglementation en vigueur dans l'établissement.

Pour rappel, le non respect par les CLIENTS des règles de sécurité pourra donner lieu à une exclusion

immédiate du ZONE LASER NANTES. Aucun remboursement ou avoir ni compensation financière ne pourra avoir lieu et si des sessions de laser game restent à jouer. ZONE LASER NANTES conservera les sommes d'argent au titre du préjudice et des frais / temps perdus à exclure le contrevenant.

9. PRESTATIONS

ZONE LASER NANTES est prestataire de services dans le domaine du Loisir ludique et notamment du jeu de LASERTAG.

Les sessions comprennent le temps de Jeu de la partie de « LASER GAME », le briefing, habillage, la partie de LASER TAG et déshabillage, toutefois ces temps peuvent varier en cas d'affluence et de non écoute ou perturbations des participants au briefing.

Il s'en suit une remise des scores. Les temps de prestations ainsi que les tarifs sont clairement énoncés dans l'enceinte du ZONE LASER NANTES et sur son site internet (zonelasernantes.fr)

ZONE LASER NANTES fournit également sur demande, des prestations diverses de bouches, Anniversaires, petits déjeuner, déjeuners, dîners, Snack & Disc Jockey, ainsi que Jeux d'ARCADES et Baby foot, etc.

ZONE LASER NANTES conserve les pré-réservations autres que celles prises sur le site zonelasernantes.fr des CLIENTS 72 heures ouvrées maximum, sauf en cas d'annulation du fait de ZONE LASER NANTES.

ZONE LASER NANTES ne rembourse pas les parties payées sur place. Les parties sont programmées et donc non remboursables, sauf du fait de ZONE LASER NANTES.

10. ACCEPTATION

Toute prestation ou commande de prestation exécutée par LE CLIENT au ZONE LASER NANTES, vaut acceptation sans réserve par LE CLIENT des Conditions Générales de Ventes et du RÈGLEMENT INTÉRIEUR et de SÉCURITÉ.

11. LITIGES

Le consommateur peut saisir, soit l'une des juridictions compétentes en vertu du code de procédure civile, soit la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable.

12. FORCE MAJEURE

La responsabilité de ZONE LASER NANTES ne pourra pas être mise en œuvre si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes conditions générales de vente découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1218 du Code civil.